Fourniture et pose d'un revêtement de sol en caoutchouc sans revêtement ni vernis pour les sollicitations les plus élevées, extrêmement résistant à l'entaillage et à élasticité ponctuelle.

Afin de garantir un nettoyage économique pendant toute la durée d'utilisation, le revêtement doit pouvoir être entretenu durablement sans revêtement de surface. Pour ce faire, la surface du revêtement doit être étanche et fermée en usine et doit en outre être réticulée.

Le revêtement doit répondre aux exigences de la norme EN 1817.

Le revêtement doit répondre aux critères suivants en matière d'environnement et de durabilité :

* Le produit doit contenir du caoutchouc naturel. Celui-ci doit être certifié PEFC ou équivalent.
* Part recyclée : ~ 11%.

Les exigences techniques suivantes (valeurs d'essai moyennes de la production en cours) doivent être respectées et justifiées sur demande :

* Comportement au feu selon EN 13501-1: Cfl-s1, collé sur un support minéral.
* Exempt de polymères contenant du chlore et de parfums potentiellement allergènes.
* Comportement électrostatique au passage selon EN 1815 : antistatique, charge < 2 kV.
* Résistance à l’usure selon ISO 4649, perte de volume moyenne pour une charge de 5 N:

90 mm³.

* Classification antidérapante selon EN 16165 : R9
* Comportement ergonomique, dureté selon ISO 48-4 : 70 Shore A
* Convient pour le chauffage au sol selon EN 1264-2 jusqu'à 35° C max.
* Convient aux chariots élévateurs jusqu'à 6 N/mm².
* Épaisseur de 9,0 mm, structure de revêtement hétérogène
* Amélioration phonique aux des bruits d'impact selon ISO 10140-3: 15 dB

Design de la conception: Surface dense et fermée (pressée à haute pression) avec pastilles ronds de 0,5 mm de hauteur, ø 27,5 mm, avec gorge. Revêtement en caoutchouc uni. Couleur au choix dans le programme standard. Le revêtement de sol doit être posé sans joints.

Dalles : ~ 1002 mm x 1002 mm, poinçonné

Fabricant / Type :

'.........'

(à inscrire par le soumissionnaire)

Coller sur toute la surface avec une colle PU à 2 composants, sans solvant et conforme à la norme GEV-EMICODE EC 1 PLUS ou à une norme équivalente à faible émission, selon les recommandations du fabricant.

Fabricant / Type :

'.........'

(à inscrire par le soumissionnaire)